Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 8.28. — TÉLÉPHONE

Le Concours de la muse de Nadaud

Mentions d'honneur : Jean du Sandillat, à Paris : « Lied de l'Etoile ». — Eugène Bizeau, à Véretz : « Les Chimères ». — Jacques Pairault, à Colombes : « Eventail ». — A. Yves Le Goff, à Lyon « La Mort du Papillon ». — Auguste Rubben, à Saint-Saulve : « Fais dodo, mon joli Gueux ». — Boud'nor, à Paris . « Dans les Blés d'Or ». — Jacques Gonet, à Saint-Etienne : « Simples Copulets ». — Paul Brochette, à Lille : « Dors, mon Enfant ». — Théodore Legrand à Caen : « Le Chant d'un Vieux Chemineau » — Mlle Alexthi, à Paris : « Au fil de l'Eau ». — Alexandre Lalanne, à Bassoues-d'Armagnac : « La Chanson de Jo-Hallec ». — Jean Dubrunfaut, à Roubaix . « Le Chant de la Brise ». — Emmanuel Fromant, à Lagruère : « Les Chevelures ». — Albert Josse, à Martainville : « Le Moulin ». — Boud'nor, à Paris : « Appel aux Armes ». — M. Beaucourt, à Paris : « La Chanson du Forgeron ». — Marcel Tournier, à Loches : « Heure Fugitive ». — LoLuis Bellart, à Bécon-les-Bruyères : « La Jeune Artésienne ». — A. Duhem, à Lille : « L'Egoïsme dans l'Humanité ».— A. Pitron, à Cherbourg : « Chanson de Bord ». — Marie Planque, à Lannoy : « Reviens ».

3e section. — Chansonnettes

Prix d'honneur, Gustave Lirand, à Quimper : « Le Café-Concert ». — 1er prix, Louis Sallé, à Cherbourg : « La Mode ». — 2e prix, Albert Josse, à Martainville : « Le Bonnet de Coton ». — 3e prix, Gustave Lirand, à Quimper : I. « La Passerelle » ; II. « L'Avancement » ; III. « L'Analyse ». — 4e prix, J. Rogeron, à Tours : « Le Vin de France ». — 5e prix, Bellino, à Aubervilliers : « Boisen ». — 6e prix, Ernest Aubel, à Cherbourg : « La Chique ». — 7e prix, Louis Bellart, à Bécon-les-Bruyères : « Chanson des Douze Gas ». — Mentions d'honneur : Auteur inconnu : « Mon Choix ou le Trio de ma Maisonnette ». — Louis Bellart, à Bécon-les-Bruyères : I. « En Ribote » ; II. « Ma p'tit' Charlotte ». — Ernest Aubel, à Cherbourg : « Le Pouilleux ». — Louis Sallé, à Cherbourg : « Le Vieux Grognard ». — Louis Delmasure,à Tourcoing : «Matricule 8052...»

4e section. — Ballades régulières (strictement régulières : A B A B B C B C, avec envoi : B C B C)

2e prix, ex-œquo, Mme J. de Marcillac, à Paris : « Ballade de mon Verger. — 2e prix, ex-æquo, docteur Gaston, à Vairé : « Don Quichotte à tous les Sanchos présents et futurs ». — Mention d'honneur, Théodore Noyel, à Vassieux-Caluire : « Ballade de la Noisette ».

5e section. — Ballades irrégulières

Prix d'honneur, Pierre Valdelièvre, à Lille « Ballade des Chalutiers Boulonnois. — 2e prix, Emmanuel-Henri Fromont, à Lagruère : « A l'Ouvrière ». — Mention d'honneur, Mme J. Rougeulle, à Dieppe : « Picards et Normands ».

6e section. — Sonnets réguliers (strictement réguliers : A B B B A, A B B A, C C D, E D E)

Prix d'honneur, Eméric de Gandillac, à Bordeaux : « Les Petits Maîtres ». — 1er prix, Madame J. Rougeulle, à Dieppe : I. « La Famille » ; II. « Le Secret du Bonheur » ; III. « Fin de Vie ». — 2e prix, ex-æquo, Maurice-Hippolyte Galerne, à Marseille : « Le Bohémien des Saintes-Maries ». — 2e prix, ex-æquo, Ernest Lafont, à Saint-Pastour : « Cléopâtre ». — 3e prix, Mme J. Rougeulle, à Dieppe : « A Jeanne d'Arc ». — 4e prix, Mme Marie Planque, à Lannoy : « Sans Amour ». — 5e prix, Pierre Valdelièvre, à Lille : « Samson ». — 6e prix, Joanès Coquet, à Saint-Etienne : « A Frédéric-Mistral ». — 7e prix, Jean Roux, à Draguignan : « Cariatides ». — 8e prix, Edmond Martin, à Villeneuve-la-Garenne : « Nous Sommes ceux-là... ». — 9e prix, René Marlin, de Paris, à Villeneuve-la-Garenne : « Lassitude ». — 10e prix, Boud'nor, à Paris : « A nos Frères inférieurs ». — 11e prix, Albert Mathieu, à Besançon : « Hallucination ». — 12e prix, ex-æquo, Albert Josse, à Martainville : « Mon Petit Vin ». — 12e prix, ex-æquo, Auguste Vandekerkove, à Lys : « La Mort ». — 13e prix, Suzanne Arjoin, à Abbeville : « Grand'Mère ». — 14e prix, Victor Isnard, au Thor : « Le Rêve ». — 15e prix, Charles Barenne, à Tourcoing : « N'y touchez pas ». — Mentions d'honneur : Louis Sallé, à Cherbourg : « La Justice ». — Théodore Legrand, à Caen : « Près des Fleurs ». — M. Beaucourt, à Paris : « La Ruche ». — Théodore Legrand, à Caen : « Les Angelus ». — Charles Célu, à Tunis : « Zohra, la Gitane ». — Victor Isnard, au Thor : « L'Amitié ». — Eloi Lesnes (frère Félicien-Léon, à Bruxelles : « Combats ».— Marie Planque, à Lannoy : « Vérité ». — Pierre Demoutier, à Tunis : « Crépuscule ». — Charles Vandazzi, à Nancy : « La Dernière Amante ». — Aristide Bizard, à Parthenay : « La Moisson ». — Michel Helbronner, à Montréal (Canada) : « Nocturne ». — Victor Isnard, au Thor : « Nos Heures ». — Eugène Bujault, à Béthune : « Le Beffroi de Béthune ». — Docteur Paul Sauze, à La Seyne-sur-Mer : I. « A mes Chers Défunts » : « II. « Le Bonheur ». — Angeli Jacques, à Marseille : « Le Captif ». — Refié Delaporte, à Beyroût (Syrie) : « Le Droit à la Mort ».

(A Suivre).

EPAVE DE LA RUE

Hier l'agent Minet a trouvé sur le champ de foire, une clef de sûreté.

LISTE ELECTORALE

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les électeurs que le tableau de rectifications à la liste électorale, dressé conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au Secrétariat de la Mairie (Bureau des élections) où ils peuvent en prendre connaissance.

LES GRÈVES

CHEZ DESMET-LEROUGE

Hier matin, dix-neuf ouvriers de la maison en construction Desmet-Lerouge, 186, Grande-Rue ,se sont mis en grève demandant la reprise d'un ouvrier congédié et divers changements au nouveau règlement.

GREVE DE TISSERANDS

Une grève s'est déclarée hier à midi, au tissage Sant et Taffin, boulevard de Mulhouse. Les ouvriers ou nombre d'une quarantaine, avaient demandé à leurs patrons, il y a plusieurs jours que le broyage des chaînes soit à la charge de ces derniers.

Les patrons ayant refusé, les ouvriers ont quitté l'usine.

UN CONCOURS DE PECHE

La société « Les Vrais Pêcheurs de poissons blancs » a l'honneur d'informer les pêcheurs roubaisiens qu'elle participera au concours de pêche organisé par le journal « Le Petit-Bleu », à Bruxelles, les 15 et 16 mai prochains.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Dubus, à l'Ours, Grande-Rue, 277, à Roubaix.

Ne pas confondre avec le concours d'Ixelles.

Mystérieuses perquisitions à la Gare

Plusieurs fonctionnaires de la Compagnie des chemins de fer du Nord se sont rendus, lundi matin, à la gare de Roubaix, accompagnés d'un commissaire spécial de Lille.

Ils ont, toute la journée, examiné les colis de tissus amenés en gare samedi et destinés à Rouen, Reims et Paris-La Chapelle, prélevant de nombreux échantillons.

Ils continueront sans doute leurs opérations aujourd'hui, car cinq wagons pleins de tissus ont été soigneusement scellés et remisés sous un hall.

Il s'agit, dit-on, de rechercher si des fraudes ne sont pas commises dans l'expédition des tissus et si la qualité de ces tissus est bien conforme aux indications portées sur les feuilles d'envoi.

Les prix à payer pour les expéditions de tissus, on le sait, diffèrent beaucoup selon que les étoffes sont faites de telle ou telle matière.

Nous serons bientôt fixés sur les résultats de l'enquête.

Je ne fume que le NIL

LES ANCIENS DE L'ARMEE DE MER

Les Anciens de l'Armée de Mer réunis en assemblée générale mensuelle, en leur local, café Wagnon, 2, boulevard Gambetta, ont fêté le 25e anniversaire du départ de leur président M. E. Carbonnelle pour la Chine. Celui-ci, après une petite allocution de circonstance, remercie les sociétaires toujours nombreux et toujours si exacts à assister aux réunions, ce qui prouve la solidarité et la franche camaraderie de ses membres.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux et les verres sont levés à la prospérité et à la bonne entente de la société. Les primes sont ensuite tirées au sort, pui le secrétaire donne lecture de la situation financière de la société qui se trouve de plus en plus prospère.

On termine la soirée par de nombreuses chansons. Il y a lieu d'applaudir surtout MM. Popelier Flamant et Branquars. En se quittant, chacun se promet de se retrouver à la prochaine réunion.

Ceux qui ont servi dans la marine qui seraient désireux de faire partie de la société, peuvent se faire connaître au local.

ANIOS SUPPRIME MAUVAISES ODEURS chez Droguistes, Epiciers etc.

SUCCES SCOLAIRE

Nous sommes heureux d'annoncer les succès des élèves de nos écoles publiques, à l'examen des Bourses des Lycées : 1. Léon Deloose, élève de l'école de la rue Archimède ; 2. F. Vandendorpe, élève de l'école de la rue Delezenne.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 19 août 1910

Naissances. — Jules Lecouvez, rue d'Alger, 38. — Laurent Dendievel, rue Ste-Euthère, 13. — Yvonne Decloitre, boulevard de Fourmies, 37. — Georges Ryckebosch, rue Duflot, 7. — Martha Ven Laethem, rue Duflot, 33.

Décès. — Célina Vanderhaeghe, 5 mois, rue Delespaul, 26. — Marie Florin, 59 ans, sans profession, rue Barbieux. — Sophie Flourent, 63 ans, sans profession, rue Barbieux. — Fernande Gallet, 2 mois, rue de l'Ormeiet, 120 bis, cour Dujardin, 12. — Jacquiet Delannoy, 2 mois, rue de Lannoy, 233, fort Despretz, 24. — Pierre Lemyze, 71 ans, peintre, avenue Julien Lagache.

WATTRELOS

EN FRAUDE

M. Demora, vétérinaire ayant rencontré dans une tournée un attelage conduit par Losfeld, pour le compte de M. Dehaye, demeurant à Croix, rue de la Makellerie, eut l'idée de visiter la voiture. Elle contenait de la viande non déclarée, destinée à plusieurs bouchers de Wattrelos et dérobée à l'inspection.

CROIX

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissance.* — Rose Renée, rue de Mulhouse, 19.

Publications de mariages. — Jeuniau Achille, voyageur de commerce à Croix, et Gavell Clara, sans profession à Londres (Angleterre). — Nisse Henri, chauffeur d'automobile à Wasquehal, et Delaval Sophie, cuisinière à Salomé. — Degand Alfred, élève en pharmacie à Reims, et Godet Julia, journalière à Croix

Mariage. — Rom Jean, jardinier à Croix, et Mestdag Marie, ménagère à Saint-Denis-Westrem (Belgique).

Décès. — Ghesquier Eugène, 50 ans, peintre, rue Lamartine, 46. — Dekeyser Achille, 27 ans, tailleur d'habits, rue Holden-Crothers, 15.

LANNOY

UNE CHUTE. — Un menuisier de l'entreprise Delecroix-Delattre, Alfred Dassonville, âgé de 19 ans, domicilié à Sailly, est tombé d'une hauteur de 2 mètres 50, et s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite.

ASCQ

La réunion du citoyen Delecroix

LE DEPUTE SORTANT EST ACCLAME PAR SES ELECTEURS

Nous annoncions hier qu'une réunion mouvementée avait eu lieu à Ascq. Une cinquantaine de jeunes énergumènes de la calotte, abusant de la liberté que leur avaient laissée les républicains, s'introduisirent dans la salle dans l'intention de troubler, d'empêcher même la réunion, au cours de laquelle le citoyen Delecroix réfuta d'admirable façon les arguments de ses adversaires qui sombrèrent dans le ridicule sous les huées des auditeurs.

Après la formation du bureau, que préside le citoyen Lamotte, conseiller général, ce dernier prend la parole. Il définit très justement le républicain. C'est celui qui a souffert pour ses idées.

Le président de séance fait appel aux vieux et aux jeunes républicains qui rêvent d'un progrès social toujours croissant, ne s'arrêtant jamais.

Le citoyen Lamotte fait l'éloge du candidat de concentration républicaine. Combattre pour lui, c'est combattre pour la République démocratique et sociale. (De vifs applaudissements saluent la fin de ce discours. Une immense acclamation salue l'apparition de Delecroix à la tribune.)

Déclarations de Delecroix

Delecroix, très ému, remercie. Il rappelle les luttes passées et se fait un devoir de rendre compte de son mandat.

Quelques interruptions se font entendre. L'ordre est donné. Il faut à tout prix troubler la réunion.

Malgré tout, l'orateur parle de l'indemnité parlementaire, dont il a combattu l'augmentation. Un ouvrier, dit-il, a le droit d'aller à la Chambre ; il lui faut pour cela une indemnité suffisante ; mais toute augmentation aurait du être subordonnée à l'avis des électeurs. (Vifs applaudissements.)

De temps à autre l'orage gronde. Delecroix y tient tête et fait l'exposé de l'œuvre de la dernière législature. Il parle d'abord des lois complémentaires, de la séparation des Eglises et de l'Etat. Lois sur le libre exercice du culte, sur les associations cultuelles, sur la dévolution des biens ecclésiastiques.

— A bas la calotte ! crie-t-on de toutes parts. Vive Delecroix ! Vive la République !

L'ŒUVRE SOCIALE

La belle loi d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables est entrée en vigueur le 1er janvier 1907. Elle a été étendue par la loi des finances du 31 décembre 1907. En 1909, le nombre des bénéficiaires s'élevait à 561,000, la dépense s'élevait à 100 millions.

POUR LES RURAUX

L'orateur parle de la loi sur le coin de terre, la petite propriété le bien de famille.

La loi du 29 décembre 1906 institue le crédit au profit des collectivités et des coopératives agricoles.

L'orateur passe en revue la loi du 14 janvier 1908 sur les assurances mutuelles agricoles ; la loi du 19 mars 1910 sur le crédit individuel à long terme.

Après avoir expliqué le mécanisme de toutes ces lois, le candidat énumère ce qui fut fait pour les ouvriers et employés : Repos hebdomadaire, Conseils de Prud'hommes, Extension des attributions des délégués mineurs, Conseils consultatif du travail, Conseil permanent d'arbitrage, Libre disposition de son salaire par la femme mariée, Limitation des effets de la saisie-arrêt, Suppression des économats, Interdition du marchandage.

PROTECTION DE LA SANTE DES OUVRIERS

L'orateur rappelle la loi déterminant les travaux interdits aux femmes et aux enfants, l'interdiction de l'emploi de la céruse, la garantie aux femmes en couches de leur travail et leur emploi, etc.

Delecroix dit aussi ce qui fut fait pour les cheminots : l'augmentation de 12 millions des traitements du personnel des postes, l'amélioration de la situation du personnel enseignant, du personnea des finances. Membre du groupe douanier depuis son entrée au Parlement. Delecroix n'a cessé de réclamer l'amélioration de la situation de ces dévoués agents et ils peuvent, dit-il, compter sur lui en toutes circonstances. Vifs applaudissements.

LES FONCTIONNAIRES

Les fonctionnaires ont le droit d'être protégés par une loi contre l'arbitrage et le favoritisme. Comme les autres salariés, ils ont également le droit au syndicat. A eux de ne pas oublier qu'ils sont les coopérateurs de l'Etat, les serviteurs de la Nation.

LA REFORME ELECTORALE

Delecroix l'a votée. Il en est partisan, basée sur le scrutin de liste et la représentation proportionnelle des partis. Au point de vue économique, c'est le seul moyen d'obtenir la représentation proportionnée nécessaire au Nord. Enfin, c'est le seul moyen d'arriver à une sérieuse réforme administrative. Applaudissements.

LES SYNDICATS

La République a mis entre les mains des travailleurs le droit syndical. Le syndicat professionnel doit rester sur le terrain corporatif dans la légalité. Individuellement, l'ouvrier ne peut rien. Malgré les lois existantes, les frais de justice, l'isolement, lui permettent difficilement d'exercer la plénitude de ses droits de citoyen. Le syndicat lui donne ce pouvoir.

Un immense cri de : Vive la République des travailleurs ! s'élève de l'auditoire.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Loi de justice qui proportionne les charges suivant les moyens de chacun. A la campagne intéressée de presse qui s'est faite contre cette loi de justice sociale, nous répondrons : « Vous critiquez l'exploitation des grands monopoles par l'Etat, ou la participation progressive de l'Etat dans les bénéfices des concessions, vous critiquez l'impôt sur le revenu.

Quels systèmes d'impôts proposez-vous ? Pas de réponse.

LA SITUATION FINANCIERE

Le citoyen Delecroix réfute l'argument des réactionnaires qui crient au gaspillage. Les 530 millions de dépenses nouvelles ont été balancées par les recettes, donc pas de déficit. Et alors que partout la dette augmentait dans des proportions énormes, allant de 10 à 225 %, celle de la France n'a augmenté que de 1,42 %.

L'auditoire applaudit longuement. Le candidat explique où sont allés ces 530 millions. Il fait des réserves au sujet des crédits alloués à l'expédition du Maroc.

Là-dessus, la bande de marocains, à la solde de M. Ducrocq, fait entendre un concert-genre malgache, à la grande joie des auditeurs. Quand la fièvre est passée, Delecroix explique l'inutilité de cette expédition, les difficultés diplomatiques nuisibles pour la France, qu'elle entraîna.

Le sympathique député, sortant par sa courageuse attitude, met l'enthousiasme dans l'assistance qui l'acclame avec frénésie.

Delecroix s'étend sur le programme économique, puis aborde les

RETRAITES OUVRIERES

La loi des retraites ouvrières et paysannes, il l'a votée telle qu'elle était, malgré les réserves qu'il aurait pu présenter, parce qu'il fallait la faire voter tout entière ou la repousser tout entière. Si la Chambre refusait un seul article ou en modifiait le texte, c'était la loi renvoyée au Sénat sns espoir de retour. « Je sais bien, dit Delecroix, que les vieillards qui atteignent 65 ans au mois de janvier prochain, ne recevront qu'une somme de 100 francs par an, mais viendront s'ajouter ensuite les secours de la loi d'assistance aux vieillards. Cela est du reste un minimum. En pleine période, la rente viagère sera de 414 francs. Plus la mortalité sera grande , plus la rente sera élevée. Et cette loi qui donne de suite 150 millions aux travailleurs, ouvre la porte à toutes les espérances. Quelles sont donc ces espérances ? La diminution, voire même la suppression de la cotisation ouvrière, et l'abaissement de l'âge de la retraite.

Comment ? Par le retour à la Nation des forces, des richesses nationales, par la taxation progressive sur les revenus des grandes concessions consenties par l'Etat.

C'est dans cet esprit que j'ai voté la loi, car elle est la consécration immuable du grand principe de la retraite due aux travailleurs.

Une triple salve d'applaudissements salue ces déclarations. De nombreux cris de : Vive Delecroix ! se font entendre .

Je ne promets rien d'irréalisable, dit-il. Mon concurrent clérical, lui, promet ce qui est donné déjà. En effet, M. Ducrocq dit qu'il votera le maintien des primes à la culture du lin. Or, l' « Officiel » vient de publier un avis maintenant ces primes pour six ans. Avant d'être élu, M. Ducrocq donne satisfaction à ses électeurs ! Quel candidat !...

Après une intervention applaudie du citoyen Veran les électeurs acclament la candidature du citoyen Delecroix qui est vivement félicité pour son attitude à la Chambre et ses déclarations nettement républicaines.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BAINS MUNICIPAUX

La piscine sera fermée aujourd'hui mardi 19 avril pour en effectuer le nettoyage. Les autres services fonctionneront comme d'habitude.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Sion, filateur, à la Marlière, un rattacheur, M. Jean Cau, 20 ans, demeurant rue Colbert, en tombant dans la cour de l'usine, s'est fait une entorse du poignet gauche. Deux semaines de repos.

— Chez M. Trigallez, mécanicien, rue des Piats, un apprenti, Georges Dierynckx, 15 ans, a eu l'annulaire gauche pris sous une presse à couper les métaux. La phalangette a été sectionnée. Un repos d'un mois a été prescrit.

— Une tricoteuse de l'établissement de MM. Jules Desurmont et fils, rue de radfort, Mlle Camille Vandenberghe, 17 ans, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos, en retirant un morceau de déchet a eu l'index droit écrasé par un engrenage. Dix jours de repos; docteur Kazier.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE
LE SUCRE BEGHIN

BRISEURS DE VITRES

Dimanche soir, des jeunes gens pris de boisson, ont brisé une vitre, d'une valeur de dix francs, à la devanture de l'estaminet Delmotte, rue Racine, 15.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 18 avril 1910

Naissances. — Courcol Gustave, rue Massena, 3. — Parmentier Georges, rue du Moulin Fagot, cour Duvillier, 5. — Thieffry Simonne, rue de Lille, cour Penez, 4. — Vanoverberghe Fernand, rue de Mouvaux, cour Delsalle.

Décès. — Porisse Julien, 66 ans, sans profession, rue Magenta, Nouevilles Maisons. — Devoidre Auguste, 62 ans, sans profession, rue de Metz, 79. — Mortagne Marie, 62 ans, sans profession, rue de Guisnes, 58. — Vereecke Constance, 63 ans, sans profession, rue de Roubaix, 200.

MOUVAUX

Un épicier préfère la mort à la misère

Il se tranche la gorge avec un rasoir.

M. Charles Picavet, épicier demeurant rue Kléber, se trouvait depuis quelque temps dans une profonde misère.

Agé de 62 ans, le malheureux, qui avait à sa charge une sœur infirme, donnait des signes de dérangement cérébral et avait dû abandonner son travail.

L'infortuné a mis fin à ses jours en se tranchant la gorge avec un rasoir. La mort fut instantanée.

LILLE

Ecrasé par une voiture

Un porteur de journaux est grièvement blessé

Un très grave accident, sur les suites duquel on ne peut se prononcer, quant à présent, est survenu hier lundi, vers 2 heures de l'après-midi, place Richebé.

Un porteur de journaux, employé au «Progrès du Nord», M. Emile Duquesne, âgé de 77 ans, venait de sortir de son domicile, 7 bis rue Gauthier-de-Châtillon, pour se rendre à son travail.

Le vieillard avait traversé la place de la République et s'engageait sur la place Richebé, lorsqu'en descendant un trottoir il fut renversé par la voiture d'un marchand de légumes, M. Delbacque, de Sailly-sur-la-Lys. Le malheureux roula sous les roues du véhicule qui lui fracturèrent la jambe gauche.

Blessé aussi à la figure et aux mains, le porteur de journaux qui était en outre sous le coup d'une violente commotion cérébrale, fut relevé par l'agent Devriès qui avait vainement tenté d'arrêter l'attelage. L'agent, aidé de passants, transporta le blessé dans une pharmacie voisine où M. le docteur Cavro appelé vint lui donner des soins. Puis le docteur fit admettre d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur le malheureux Duquesne dont l'état fut jugé très grave.

LES ACCIDENTS

Renversé par un cycliste

Lundi vers une heure du soir, M. Aimable Montaigne, 53 ans, contremaître chez M. Thomas, entrepreneur, boulevard de la Lorraine, traversait la place de la Gare, lorsque soudain il fut heurté et renversé par le cycliste Paul Pain, demeurant rue Saint-Hubert.

Relevé aussitôt, le blessé fut transporté dans une maison voisine où M. le docteur Rouzé requis, vint lui prodiguer des soins.

Le praticien ayant constaté que dans sa chûte, M. Montaigne s'était luxé l'épaule droite, le fit admettre à l'hôpital Saint-Sauveur.

Dans la soirée, sur la demande du blessé dont l'épaule avait été remise, il fut reconduit en voiture à son domicile, rue d'Ypres, à Marquette.

Ecrasé contre une porte

Le charretier, Gustave Gabriels, âgé de 25 ans, demeurant rue Pierre-Legrand, arrivait hier lundi vers 2 heures et demie du soir, rue de Flers, avec un tombereau de charbon destiné à M. Dupont, demeurant au numéro 31 de la rue précitée.

Au moment où le lourd attelage allait s'engager dans la porte-cochère, le charretier qui se tenait sur le côté du véhicule, fut pris et fortement serré entre une roue et le battant de la porte.

Aux cris poussés par l'infortuné conducteur on s'empressa de venir lui porter secours. Un docteur requis examina le blessé qui porte de graves contusions aux deux hanches.

Sur sa demande, après avoir reçu des soins, il a été reconduit en voiture à son domicile.

La chûte du tourneur

En descendant un trottoir, place de la République, hier vers 5 heures, un ouvrier tourneur, Victor Rober, 60 ans, a glissé et est tombé sur la chaussée.

Après avoir été pansé au poste de la Préfecture, le sexagénaire, qui s'était fait une légère blessure à la tête, a pu regagner seul son domicile.

Dangereux faux-pas

Une ménagère, Mme Maria Deconninck, âgée de 26 ans ,regagnait hier vers 7 heures du soir, son domicile au Faubourg de Douai, lorsqu'en passant rue Philippe-de-Comines, elle fit un faux-pas et tomba.

Dans sa chûte, la ménagère qui s'était foulé le pied gauche, a reçu les soins d'un docteur ,qu'avait fait mander M. le commissaire du quartier.

La blessée a été reconduite à son domicile.

MALADE DANS LA RUE

Souffrant d'une douloureuse maladie, un charretier, M. Alfred Clicq, âgé de 42 ans, demeurant à Wambrechies, était venu, lundi matin, à Lille, afin de se rendre à la visite à l'hôpital Saint-Sauveur.

Vers 9 heures, il traversait péniblement le square Ruault, quand soudain, pris d'un malaise subit, il s'affaissa sur le sol.

Un docteur, mandé aussitôt, vint prodiguer des soins au malade, et après avoir constaté qu'il était atteint d'une congestion pulmonaire, le fit admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Agitation chez les mouleurs de briques

Environ cent ouvriers mouleurs briquetiers occupés dans les chantiers de MM. Coisnes et Dehem, avaient abandonné le travail hier matin, réclamant de leur patron, ce qui est accordé par tous les autres, soit une rondelle de bière à consommer pendant le travail, par 100.000 briques façonnées.

MM. Coisnes et Dehem, ayant donné satisfaction à leurs ouvriers, ceux-ci ont repris leur travail à la rentrée de l'après-midi.

Tout est bien qui finit bien.

UN ESCROC EN JUPONS

Nous avons annoncé hier qu'une femme de 52 ans, Julie Deroo, cuisinière demeurant 35, rue du Vieux-Faubourg, avait escroqué à M. Caudron, à Douvrin, une somme de 8.000 fr.

Nous ajoutions que Julie Deroo qui avait laissé à M. Caudron, à titre de garantie, une reconnaissance de dette de 30.000 francs, signée d'un tiers ,avait été déférée au Parquet.

C'est M. Houeix, juge d'instruction qui a été chargé de cette affaire .

Hier dans l'après-midi, le magistrat a procédé à l'interrogatoire de la cuisinière escroqueuse qui lui avoua avoir fabriqué elle-même la reconnaissance de dette laissée par elle pour gage entre les mains de son préteur. Elle ajouta en ricanant que cela ne lui avait coûté que douze sous. Julie Deroo, qui possède un casier judiciaire très bien garni est passible de la relégation. Elle a refusé de répondre aux questions qu'on lui posait avant d'avoir fait choix d'un avocat.

Au Parquet

UNE ECUMEUSE DE BRASSERIE A LILLE. — Est renvoyée devant le tribunal correctionnel, pour comparaître à une prochaine audience, la nommée Rosa Mouchot, dont nous avons annoncé récemment l'arrestation pour avoir subtilisé des cuillers et autres objets dans une brasserie du centre.

LES RATS D'EGLISE DE TOURCOING. — Aujourd'hui mardi, M. Houeix interrogera les nommés Rompteau, Lampe et Flaminck, les individus arrêtés pour vols à l'église Saint-Christophe de Tourcoing.

TRAGIQUE RESOLUTION

L'identité du désespéré est établie

Sous ce titre nous avons relaté, dans notre numéro d'hier, le geste désespéré d'un inconnu qui ,dimanche après-midi, se jeta du haut de la passerelle du Bois pour aller se noyer dans la Deûle.

Transporté à la morgue, le cadavre du suicidé, qui n'avait pu être identifié, a été reconnu hier matin, lundi, par des membres de sa famille.

Il s'agit d'un nommé Félix Hélard, 32 ans, célibataire ,ouvrier tonnelier, qui habitait rue Stappaert.

Le noyé, qui emporte avec lui le secret de sa désespérance, a été transporté à son domicile.

APRES INCENDIE
RABAIS CONSIDERABLE
sur Pendules, garnitures de cheminées, réveils, orphévrerie, argent ou métal et tous articles détérirorés ou défraichis. S'adresser **AU COIN DORE**, 26, rue Nationale, angle rue de Pas, LILLE, seule maison vendant : Bracelets, Chaînes, Sautoirs or au poids.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LINSELLES

L'église est cambriolée

Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré nuitamment dans l'église, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

C'est le sacristain qui, le premier, constata le vol. Les troncs qui ne devaient contenir qu'une somme très minime, ayant été vidés la veille, ont été fracturés.

On remarque aussi des traces de pesées sur la porte de la sacristie ; celle-ci a résisté aux efforts des cambrioleurs.

Une enquête est ouverte.

Cambrai

ARRESTATION D'UN DESERTEUR

L'agent Brillet a arrêté le nommé Fromcy Jean-Frédéric, 22 ans, domicilié à Paris, déserteur du 1er régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Châteaudun. Cet individu dans la misère la plus complète, a été remis entre les mains de la gendarmerie chargée de le reconduire au corps.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BUSIGNY

Dans un accès de neurasthénie, un cultivateur se coupe la gorge

Un cultivateur, Bédin Alfred, âgé de 60 ans, a mis fin à ses jours en se coupant la gorge avec un rasoir.

Sa sœur Julie l'avait laissé seul quelques instants ; quand elle revint elle trouva son frère gisant dans une mare de sang, l'artère carotide complètement sectionnée.

On attribue ce suicide à une crise de neurasthénie aiguë.

PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY

Dramatique suicide

Dimanche, vers trois heures du soir, le bruit se répandait en ville que l'ouvrier Leclercq Joseph, 51 ans, veuf, sans enfants, depuis plusieurs années, venait de se donner la mort.

En effet, le malheureux, qui habite seul dans une maison de la Compagnie, coron de l'ancienne poste, s'était porté avec force, un coup de couteau à la gorge et, n'ayant pu parvenir à se tuer du premier coup, s'en était porté un second qui avait tranché l'artère carotide.

On le retrouva baignant dans une mare de sang.

On juge de la désolation de ses parents et de ses nombreux amis.

Le 20 Avril
CENT MILLE FRANCS
à gagner avec DEUX FRANCS en prenant le BON DE PARTICIPATION de l'Epargne Sociale Française.
En vente par nos dépositaires, Vendeurs et Bureaux de tabac.
A Lille, « à la Civette », Grande-Place. et dans nos bureaux.

TIRAGE DU CONGO
Cent mille francs
à gagner le 20 avril
Il suffit pour DEUX FRANCS de prendre UN BON DE PARTICIPATION de l'Epargne Sociale Française.
En vente par nos Dépositaires, Vendeurs. Bureaux de Tabac.
A Douai, chez Jauze, rue de la Cloris, et dans nos bureaux.

Chronique des Sports

L'Exposition Canine du Palais Rameau à Lille

PALMARES

(Suite et fin)

Chiens bergers belges

40e classe. — Classe ouverte (chiens). — 1er prix, Blackback, à M. J. Domicaut-Castel ; 2e prix, Filou, à M. G. Dupuis ; 3e prix, Cocq, à M. F. Pens.

41e classe. — Classe ouverte (chiennes). — 1er prix, Butterfly, à M. F. Semal; 2e prix, Finette, à M. E. Debyrer.

42e classe. — Classe limitée (chiens). — 1er prix, Filou, à M. Georges Dupuis ; 2e prix, Cacq, à M. F. Pens ; 3e prix, Makx, à M. F. Six.

43 classe. — Classe limitée (chiennes). — 1er prix, Myrrz, à M. E. de Gryse ; 2e prix, Butterfly, à M. F. Semal; 3e prix, Finette, à M. E. Debyser.

44e classe. — Classe de novices (chiens). — 1er prix, Mackx, à M. F. Six; 2e prix, Boby, à M. Louis Lepoutre.

45e classe. — Classe des novices (chiennes). — 1er prix, Nelly, à M. L. Lepoutre; 2e prix, Myrrz, à M. E. de Gryse; 3e prix, Finette, à M. E. Debyser.

46e classe. — Classe des jeunes (chiens). — 1er prix, J. Domicent-Castel; 2e prix, Jules de l'Union, à M. A. Vandestienne ; 3e prix, Carno, à M. J. Monnier.

47e classe. — Classe des jeunes (chiennes). — 1er prix, Myrrz, à M. Myrrz, à M. E. de Gryse; 2e prix, Linotte du Rabot, au même propriétaire.

48e classe. — Classe de couples. — 1er prix, Major et Gavotte, à M. L. Lepoutre.

49e classe. — Classe de groupes. — 1er prix, Major, à M. Louis Lepoutre.

Chiens bergers allemands

50e classe. — Classe des gagnants (chiens). — 1er prix, Wolf von der Hohenwarbe, à MM. Merlin.

52e classe. — Classe ouverte (chiens). — 1er prix, Remo von Hellweg, à M. V. Boucquey ; 2e prix, Kuno von Schutzenpark, à M. L. Brunck de Freudock ; 3e prix, Alli ovn Hellweg, à M. Maurice Leloir.

53e classe. — Classe ouverte (chiennes). — 1er prix, Lotte von Nordhausen, à M. Vanaise; 2e prix, Kuna von Basel, à M. Fernand Lepot; 3e prix Wachtel von Wasserburg, à M. Jouhant.

54e classe. — Classe limitée (chiens). — 1er prix, Remo von Hellweg, à M. V. Boucquey; 2e prix, Tome, à M. A. Gourdin; 3e prix, Alli von Hellweg, à MM. Leloir.

55e classe. — Classe limitée (chiennes). — 1er prix, Lotte von Nadhausen, à M. Vanaise; 2e prix, Kuna von Barel, à M. F. Lepot; 3e prix, Diane, à MM. Uzeel et Lafontaine.

56e classe. — Classe des novices (chiens). — 1er prix, Alli von Hellweg; 2e prix, Prinz, à M. A. Beaucamps; 3e prix, Aribert von Ball, dit Harras.

57e classe. — Classe des novices (chiennes). — 1er prix, Anni von Hellweg; 2e prix, Flotte ovn Hellweg, à M. Ch. Desreumaux; 3e prix, Diane, à MM. Uzeel et Lafontaine.

58e classe. — Classe des jeunes (chiens). — 1er prix, Printz, à M. Jouhant; 2e prix, Hecktor von Neckarstrand ; 3e prix, Hecktor, à M. A. C. Schaum.

59e classe. — 1er prix Flore Von Heilbronn, à M. Jouhant; 2e prix, Fichte, à M. Ch. Desreumaux; 3e prix, Gyp, à M. A. Haussy.

60e classe (couples). — 1er prix, Kimo et Amic, à M. L. Brunik, et Harald et Wachtel, à M. Jouhant.

61e classe. — 1er prix, Harras von Schwaben, à M. Jouhant.

62e classe (bergers écossais, collies). — 2e prix, Ypsigal Laddie, à